



Confédération paysanne
des Côtes-d'Armor

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

OFFRE D'EMPLOI – FEVRIER 2021

Animateur.rice syndical.e de la Confédération Paysanne des Côtes d'Armor à temps plein (35h/semaine)

Contexte

En cohérence avec les objectifs de la Confédération Paysanne Nationale et en lien avec la Confédération Paysanne Bretagne, la Confédération paysanne des Côtes d'Armor concourt à assurer la représentation et la défense des intérêts des paysans se reconnaissant dans ces objectifs ainsi que la promotion et le développement de l'agriculture paysanne.

Pour cela, l'animateur travaille au plus près de l'équipe syndicale comme un facilitateur de l'action collective et de la circulation de l'information.

Il assure le lien avec les adhérents par les outils de communication à sa disposition et apporte aux militants un appui technique et organisationnel dans la réalisation des actions de la structure. Il assure la communication du syndicat auprès des médias, des citoyens, des politiques et autres partenaires divers.

L'animateur de la Confédération Paysanne 22 travaille au sein d'une équipe de 4 salariés, animateurs d'Agriculture Paysanne 22 et de la CIAP 22.

Missions

1 - Animation de la vie du syndicat

- x Organiser les réunions de bureau et de comité départementaux ainsi que l'Assemblée Générale annuelle
- x Animer et mettre en place des dynamiques territoriales ainsi que des groupes de travail thématiques
- x Assurer le relais d'informations auprès des adhérents et des équipes syndicales
- x Suivre et relayer les sollicitations et demandes des adhérents, partenaires, des institutionnels, etc.
- x Appui logistique à l'organisation des événements syndicaux (manifestations, journées d'information thématique, fête de l'agriculture, etc)
- x Rédaction de communiqués de presse, d'articles, de courriers, etc.

2- Diffusion de l'information et communication

- x Gestion de la publication du journal du syndicat
- x Communiquer sur les actions de la structure via mailing, réseaux sociaux et site internet.

3- Gestion financière de la structure

- x Recherche de financements
- x Appui à la gestion financière et administrative de la structure en lien avec le trésorier

4- Actions de développement en lien avec Agriculture Paysanne 22

- x Mise en place et animation de formations

Profil souhaité

- Profil bac + 2, formation en développement local / communication / animation et/ou expérience.s et compétences dans ces domaines
- Une expérience concrète dans le milieu associatif ou syndical en tant qu'administrateur, bénévole ou salarié serait un plus
- Sensibilité pour l'agriculture paysanne et le projet de la Confédération paysanne
- Bonnes capacités d'animation de groupes
- Compétences rédactionnelles
- Connaissance des acteurs (OPA, syndicalisme) et politiques du développement agricole et rural (PAC)
- Maîtrise des outils informatiques classiques et d'internet
- Sens de l'autonomie et de l'organisation, capacité d'initiative, aisance relationnelle.
- Notions de comptabilité

Conditions de travail

- Contrat en CDI à temps plein (35h/semaine) basé sur Saint Briec (22)
- Permis B indispensable et véhicule personnel obligatoire
- Rémunération selon convention collective de la Confédération paysanne (pour indication, échelon 1= 2143.89€ brut/mois pour un temps plein) + prise en charge des frais de déplacements professionnels à hauteur de 0.42 €/km + mutuelle d'entreprise niveau de garantie supérieure prise en charge à 50% par l'employeur
- Poste à pourvoir au 15 février 2021
- Réception des candidatures jusqu'au 8 janvier
- Entretien du 15 au 20 janvier

Candidature CV + Lettre de motivation à adresser par mail avant le vendredi 8 janvier à 22@confederationpaysanne.fr